

LSF

Fiche N° 4-
005

FICHE D'INFORMATION



TITRE : « HISTORIQUE DE SAINT-JACQUES »

OUVRAGE : Document I.N.J.S de Paris

L'INSTITUT NATIONAL de JEUNES SOURDS de PARIS
Ses MODES D'ENSEIGNEMENT, ses SERVICES : SON ÉVOLUTION

Le langage gestuel, spécificité de la communauté sourde ?

Ce langage a des origines peu ou prou définies. Dans des monastères où les moines faisaient voeu de silence, dans des tribus d'amérindiens, dans certains corps de métier bruyants (mines, forges, Bourse...), des gestes codifiés, utilisés pour communiquer, ont été recensés.

Ces codages se sont-ils inspirés les uns les autres ? ou bien, dans certains contextes, les gestes s'avèrent-ils naturellement un substitut à la parole ?

Pour cerner les particularités de la langue des signes et de ses usagers, un "voyage au pays des sourds" ¹ s'impose. Nous suivrons d'abord le parcours de l'abbé de l'Épée, puis, l'évolution de la "maison-mère" des sourds-muets : l'actuel Institut National de Jeunes Sourds de Paris.

Vers 1760, l'abbé Charles Michel de l'Épée² découvre, par un concours de circonstances abondamment légendé, des soeurs jumelles sourdes-muettes qui communiquent par gestes. Il est important de souligner que la gémellité de ces jeunes filles fut cruciale. En effet, une seule fille sourde dans une fratrie entendante n'aurait certainement pas instauré ce système élaboré de signes codifiés.

L'abbé de l'Épée découvre l'absence de possibilité d'atteindre une instruction pour les enfants touchés par ce handicap. Il décide alors de fonder une école pour eux à son domicile parisien rue des Moulins et y éduquera jusqu'à 100 élèves par an de 1760 à 1789. L'enseignement et les repas de ses protégés sont financés à l'aide de ses propres deniers.

Après avoir observé les signes employés, il adjoint une syntaxe à ce langage ainsi qu'un alphabet dactylogique emprunté à un instructeur espagnol, Pablo Bonet. Il nomme cet ensemble : "Langage des signes méthodiques". Des séances d'exercices publics font connaître cette pédagogie complètement nouvelle et de nombreux souverains d'Europe envoient des instructeurs apprendre cette méthode auprès de l'abbé de l'Épée afin de la répandre dans leurs pays.

En 1789, la Révolution a éclaté depuis quelques mois quand l'abbé de l'Épée meurt le 23 Novembre laissant ses élèves orphelins. En 1791, la Convention nationale le déclare "bienfaiteur de l'humanité" et décide de reprendre son oeuvre.

¹"Des yeux pour entendre, voyage au pays des sourds" / Oliver Sacks, Gallimard, 1990

² Abbé Charles Michel de l'Épée (1712 - 1789)

1 - Document INJS de Paris - Reproduction interdite sans autorisation -

De 1791 à 1794, sourds et aveugles, qui ont des enseignements distincts, cohabitent dans les locaux de l'Ancien couvent des Célestins, près de l'Arsenal. Le premier directeur est l'abbé Sicard³, auparavant instituteur pour jeunes sourds à Bordeaux et disciple de l'abbé de l'Epée. Valentin Haüy est nommé directeur de l'enseignement des jeunes aveugles.

Puis, à la demande de l'abbé Sicard, en 1794, un décret de la Convention Nationale attribue les bâtiments et le terrain situé rue St Jacques, exclusivement aux jeunes sourds. Le 5 avril, les élèves et le personnel franchissent le portail du séminaire St Magloire, actuel n° 262, qui deviendra :

"l'Institution Nationale des Sourds-Muets de Paris"

L'abbé Sicard, directeur de 1794 à 1822, est un grammairien érudit. Il appuie l'enseignement des élèves sur l'apprentissage de la langue écrite. Ses exercices publics attirent le "Tout Paris" et l'installation du sauvage Victor de l'Aveyron accompagné du docteur Itard à l'INJS en 1800 lui amène aussi beaucoup de visiteurs, scientifiques et curieux.

Deux élèves de l'abbé Sicard deviendront ses fétiches : Laurent Clerc⁴ qui partira aux Etats-Unis avec Thomas Gallaudet⁵ en 1817 afin d'importer les méthodes pédagogiques nécessaires à l'instruction des sourds-muets américains et Jean Massieu⁶ qui enseignera à Paris avant d'aller fonder un institut à Lille.

Mais une véritable reconnaissance de l'utilité de la langue des signes est instaurée par le filleul de Sicard, Auguste Bébien⁷, entendant et ami de Laurent Clerc, nommé premier censeur des études en 1817. Sa méthode permet la transcription des signes en langue écrite. Bébien peut être considéré comme un visionnaire car en insistant sur la validité de la langue des signes et la nécessité de l'apprendre aux élèves afin de leur faire accéder ensuite au code écrit, il élabore la thèse du bilinguisme.

L'abbé Sicard meurt en 1821 et les professeurs refusent d'appliquer la théorie de Bébien, jugée trop audacieuse par certains et saugrenue par d'autres. Ce dernier est renvoyé par le nouveau directeur et ses idées tombent dans l'oubli.

Les banquets de sourds

A partir de 1834, sentant peut-être déjà planer une menace quand à la reconnaissance d'une véritable identité sourde, des comités associatifs

³ Abbé Roch Ambroise Sicard 1742 - 1822

⁴ Laurent Clerc (1785 - 1869)

⁵ Thomas Hopkins Gallaudet (1787 - 1851)

⁶ Jean Massieu (1772 - 1846)

⁷ Auguste-Roch-Ambroise Bébien (1789 - 1839)

régionaux et nationaux fleurissent en France et se rassemblent autour de banquets fêtant l'anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée.

Une "presse silencieuse" militante revendique des droits pour cette communauté. Des personnages sourds comme Ferdinand Berthier, Henri Gaillard, Henri Jeanvoine alimentent ces journaux de leur plume acerbe et prolixe.

Le nombre d'écoles spécialisées augmente ainsi que celui des professeurs sourds. Peu à peu, dans un contexte d'uniformisation de l'enseignement (Jules Ferry instituera l'école obligatoire pour tous en 1888 avec des programmes précis), la langue des signes devient gênante et la cohabitation entre professeurs sourds et entendants de plus en plus malaisée.

En 1880, un congrès intitulé "Congrès International pour l'amélioration du sort des sourds-muets" est tenu à Milan.

En réalité, les membres sont à 90% italiens et 1% de sourds y ont été conviés, soit Claudius Forestier tout seul ! La suppression de la langue gestuelle dans l'enseignement des jeunes sourds est décrétée. Voici quelques extraits des résolutions votées : "

Le Congrès considérant l'incontestable supériorité de la parole sur les signes pour rendre le sourd-muet à la société et lui donner une plus parfaite connaissance de la langue, déclare que la méthode orale doit être préférée à celle de la mimique pour l'éducation et l'instruction des sourds-muets"considérant que l'usage simultané de la parole et des signes a l'inconvénient de nuire à la parole, à la lecture sur les lèvres et à la précision des idées, le Congrès déclare que la méthode orale pure soit préférée."...

"...considérant qu'un grand nombre de sourds-muets ne reçoivent pas les bienfaits de l'instruction, que cela provient de l'impuissance des familles et des instituts, [le Congrès] émet le vœu que le Gouvernement prennent des dispositifs nécessaires pour que tous les sourds-muets soient instruits."...

"Le Congrès, considérant le manque de livres très élémentaires pour favoriser le développement gradué et progressif de la langue, émet le vœu que les maîtres de l'enseignement oral s'appliquent à la publication de livres spéciaux."...

Les derniers professeurs sourds sont remerciés, c'est à dire congédiés et une vague de parutions d'ouvrages se déchaîne en Europe. Chacun présentant "la" meilleure façon de démutiser.

L'emploi des signes sera donc interdit et réprimé de façon draconienne

dans les écoles européennes et les élèves arrivés après 1880 sont soigneusement séparés des autres dans les dortoirs et les classes . Aux Etats-Unis, on assiste de loin à cette révolution et à l'université de Gallaudet l'utilisation de la Langue des signes se perpétue.

A l'Institution de Paris, des services spécifiques s'ouvrent :

En 1903, le Centre médico-pédagogique du Dr Jouët accueille les devenus-sourds et leur enseigne la lecture labiale.

En 1912, Hector Marichelle, professeur, ouvre un laboratoire de phonétique et d'audiologie appliquée, sous le nom de Laboratoire de la parole.

En 1952, le Docteur Vilenski crée le Centre d'audiologie infantile le plus ancien d'Europe.

La même année, Pierre Oléron, chercheur au CNRS, ouvre le laboratoire de psychologie afin de suivre le développement des enfants tout au long de leur scolarité et de remédier aux inadaptations, familiales et sociales. Il publiera le premier dictionnaire de langue des signes en 1978.

Un décret du 20 Juin 1960 transforme le nom "Institution" en "Institut", le gouvernement voulant par là indiquer qu'il ne s'agit pas uniquement d'un établissement d'enseignement spécialisé mais aussi d'un centre de recherches animant un certain nombre d'organismes.

Puis en 1963, une révélation est faite à des professeurs français lors de leur participation au "Congrès international sur l'éducation des sourds" tenu à Washington

Suite à des présentations de résultats scolaires obtenus par des élèves du "Gallaudet College", voici les réflexions des collègues de l'INSM de Paris :
"C'est ainsi que la méthode orale, si elle n'est pas mise en cause, n'apparaît plus comme la seule méthode utilisée dans notre enseignement. Elle est complétée par l'emploi de gestes ..." "Avec les élèves peu doués en parole et en lecture sur les lèvres, une méthode gestuelle est même substituée à la méthode orale. Il nous paraît surprenant que les délégués français qui furent envoyés aux Etats- Unis avant nous n'aient pas signalé l'usage de ces méthodes."

La supériorité du développement intellectuel, social et professionnel des sourds américains, libres d'usiter leur langue maternelle gestuelle, soit "the American Sign Language", va donc faire évoluer la pédagogie française et, en premier lieu, développer le dépistage précoce et l'enseignement préscolaire, à l'instar du système américain.

La révolution de Mai 1968 met le feu aux poudres. Des minorités réclament le droit de reconnaissance pour des langues, jugées minoritaires, telles que le breton, le basque ou l'occitan.

Des militants entendants comme Jean Grémion ou Bernard Mottez (sociologue au CNRS), appuient la communauté sourde pour réclamer la réintroduction de la LSF dans l'enseignement et la reconnaissance sociale de cette communauté.

Des évènements décisifs s'enchaînent alors :

1975 * en France, paraît au Journal Officiel la "Loi d'orientation en faveur de l'intégration des handicapés". Il est désormais obligatoire de d'évaluer l'audition des élèves et en cas de détection d'une déficience auditive, de les maintenir dans les structures ordinaires avec un soutien adapté ou bien de les aiguiller vers un enseignement spécialisé.

* Création de l'Académie de la Langue des Signes Française.(ALSF).

1976 * Création de l'International Visual Theater (centre socio-culturel des sourds) dans une tour du Château de Vincennes. Un cours d'expression théâtrale et les premières pièces de théâtre en LSF sont présentées en France.

* Un nouveau corps de métier apparaît : interprètes de LSF, les premiers seront souvent enfants entendants de parents sourds (EEPS).

1984 * IVT fait publier un nouveau dictionnaire de Langue des Signes Française.

* Un linguiste Christian Cuxac écrit "Le langage des sourds", premier travail approfondi sur cette langue et sur sa richesse d'expression.

1985 * Mise en circulation du minitel "dialogue", outil qui permet aux personnes sourdes de communiquer sans devoir passer par le biais d'un entendant.

1988 * Annexe XXIV quater du Décret n° 88 - 423 du 22 Avril 1988 remplaçant le décret du 9 Mars 1956 : "Conditions techniques d'autorisation des établissements et des services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience auditive grave".

Extraits traitant de l'usage de la langue des signes en institution":

Article 2 :[...]*l'éveil et le développement de la communication entre le déficient auditif et son entourage selon des stratégies individualisées [font] appel à l'éducation auditive, à la lecture labiale et ses aides, à l'apprentissage et à la correction de la parole ainsi qu'éventuellement à la langue des signes française...."*

5 - Document INJS de Paris - Reproduction interdite sans autorisation -

Article 6 :...Les établissements peuvent s'attacher le concours de personnes sourdes disposant des qualifications professionnelles prévues au précédent article [...]. Leur activité peut s'étendre, au-delà du champ d'exercice normal de cette qualification, à des actions concernant l'acquisition et le développement de la communication gestuelle."

1989 * l'INJS organise une grande manifestation culturelle à la chapelle de la Sorbonne : "Le Pouvoir des Signes, sourds et citoyens". Des tableaux et sculptures d'artistes sourds du siècle dernier, issus du Musée Universel des sourds-muets (créé en 1891) et restaurés pour l'occasion, racontent au grand public, les deux siècles de l'histoire des sourds. La date phare étant celle de la mort de l'abbé de l'Épée, soit 1789.

1991 * Une nouvelle loi (appelée "amendement Fabius") donne, aux familles ou aux élèves, le droit de choisir officiellement entre un enseignement bilingue (français / LFS) et un enseignement oraliste.

* Pour la première fois une comédienne sourde obtient un "Molière". Il s'agit d'Emmanuelle Laborit pour son interprétation du personnage principal féminin dans la pièce de Mark Medoff : "Les enfants du silence"⁸.

1994 * C'est sur ce début de reconnaissance de la Langue des Signes que l'INJS fête son bicentenaire le 5 Avril 1994 en compagnie de Mme Simone Veil, Ministre des Affaires sociales. Son discours ne manque pas d'insister sur la nécessité d'intégrer les sourds dans la société tout en préservant leur culture et leur langue. Une exposition " A corps et à cri, une part de l'histoire de l'écolier sourd" et le premier festival de films sous-titrés "Images, Signes et Ponctuation" illustreront ce bicentenaire.

* En Octobre paraît : "Le cri de la mouette", ouvrage autobiographique d'Emmanuelle Laborit, jeune sourde de naissance, devenue "porte-parole" de la communauté sourde.

Durant ces deux décennies, de nouveaux services se développent ou sont créés à l'INJS

- Développements de la bibliothèque historique spécialisée dans le domaine de la surdité ouverte au public depuis 1993 et du Laboratoire en matière d'informatique, de télématique et de cybernétique.
- Créations du Centre de sous-titrage ERASME et du Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds (CPSAS) .

⁸Titre original "Children of a Lesser God"

- Hébergement d'associations : Académie de la Langue des Signes (ALSF);
Association des anciens élèves et Association des Parents d'élèves

EVOLUTION des MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les programmes et les diplômes sont ceux de l'Education Nationale

- Les intégrations individuelle ou collective de jeunes sourds dans des établissements de l'Education Nationale, de la maternelle jusqu'au lycée,

multiplient leurs possibilités d'accéder à des diplômes tels que le baccalauréat ou le BTS. Ces intégrations sont toujours suivies en parallèle par une équipe de spécialistes de l'Institut : enseignants, éducateurs, orthophonistes...

Un SSEFIS a été créé en 1997. Des conventions pour l'accueil de jeunes sourds ont été signées entre l'INJS et 7 établissements de l'Education Nationale.

- L'enseignement bilingue au collège

Depuis 1992, les classes bilingues de l'INJS (Langue des Signes Française + Français oral et écrit) incluant apprentissage et utilisation des deux langues, accueillent des élèves sourds de la 6ème à la 3ème.

Ce travail est l'aboutissement du projet d'établissement, soutenu par les professeurs de l'Institut et engagé suite à des demandes de parents.

Les objectifs sont les suivants : permettre aux jeunes sourds de suivre un enseignement général, les amener à être bilingues et enfin développer leur autonomie dans leur recherche personnelle d'orientation.

La LSF est la langue utilisée pour l'enseignement avec le français oral. Un projet individuel est mis en place avec chaque élève et ses parents.

En plus des acquisitions scolaires, les élèves bénéficient d'une ouverture culturelle au monde des sourds et à celui des entendants.

De plus, les séances de parole, régulières, permettent aux élèves de prendre conscience des réalités phoniques du langage parlé. Les professeurs de cette filière du collège, sourds ou entendants, sont tous bilingues .

- Depuis sa création, l'INJS organise les enseignements professionnels suivants :

1792 : Dessin et peinture, filature, ganterie, imprimerie, jardinage, menuiserie, serrurerie, tailleur d'habit, tissanderie, tour, tricot.

1801 : gravure en taille-douce, gravure sur pierres fines, imprimerie, jardinage, menuiserie, mosaïque, tailleur, tour.

7 - Document INJS de Paris - Reproduction interdite sans autorisation -

1896 : cordonnerie, couture, horticulture, lithographie, menuiserie, sculpture sur bois, typographie.

1964 : Botterie et chaussure industrielle, composition et impression typographique, couture flou, dactylographie, électronique d'équipement, horticulture, menuiserie, plomberie et installation sanitaire, serrurerie, tailleur-rapiéceur.

1997 : arts graphiques, cordonnerie et "clé-minute", comptabilité et bureautique, horticulture, industries graphiques (montage, composition, impression), menuiserie, métallerie, plomberie et installations sanitaires, prothèse dentaire, tailleur.

Depuis l'abbé de l'Epée, un long chemin a été parcouru. Des progrès dus à des actions de recherche sont notables : en médecine (vaccination systématique des filles contre la rubéole), audiophonologie (appareils permettant des dépistages de plus en plus précoces et une meilleure rééducation auditive), monde du travail (loi du 10 Juillet 1987), techniques de communication (minitel, Internet), cependant certains domaines restent encore à explorer pour une meilleure intégration scolaire et sociale des personnes déficientes auditives et des personnes devenues-sourdes, comme par exemple l'accès à l'enseignement supérieur et au monde du travail dans tous les secteurs d'activité. Des actions sont engagées, il reste à les poursuivre.

Pour de plus amples renseignements bibliographiques,
contacter la Bibliothèque historique de l' INJS
Téléphone : 01 53 73 14 93 ; Télécopie : 01 46 34 78 76

8 - Document INJS de Paris - Reproduction interdite sans autorisation -